



Soutien aux équipes artistiques, aide à la création/aide à la diffusion

Liste des pièces à fournir pour une demande de subvention

- Statuts mis à jour (datés et signés),
- Récépissé de déclaration à la Préfecture et publication au Journal Officiel,
- Numéro SIRET,
- Liste des membres du Conseil d'Administration (nom, prénom, profession) et du Bureau (nom, prénom, fonction) en exercice,
- Récapitulatif (sur papier libre) des moyens humains ayant œuvré pour l'association au cours de l'année écoulée : nombre de bénévoles/volontaires, nombre de salariés (dont emplois aidés, civiques ...) avec équivalent temps plein,
- Licence(s) d'entrepreneur de spectacles,
- Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale,
- Rapport d'activité de l'année écoulée,
- Comptes de l'année écoulée de la structure qui porte la demande (compte de résultat, bilan et situation de trésorerie dûment complétés - documents ci-joints) certifiés par le Président ou le trésorier ou le Commissaire aux comptes s'il y a lieu (avec son rapport moral),
- Bilan de la précédente création/diffusion : dates et lieux, nombre de représentations, compte-rendu financier (document ci-joint - dûment complété), bilan artistique, bilan de fréquentation...
- Dossier de présentation de la création/diffusion objet de la demande de subvention : objectifs poursuivis et publics visés (fréquentation, circulation), planning détaillé de création (lectures, résidences, sorties de résidences...) ou de diffusion, représentations prévues (nombre, dates et lieux - prévisionnels ou arrêtés), date et lieu de la première représentation (dans sa forme définitive pour une création), partenariats/collaborations envisagées, médiation culturelle (éducative, pédagogique et/ou de sensibilisation), accompagnement et/ou sensibilisation des publics empêchés ou éloignés, politique tarifaire ...
- Copie des contrats ou lettres d'engagement (pré-achats, coproductions, promesses d'achat, cessions...),
- Budget prévisionnel de la création/diffusion (document ci-joint - dûment complété),
- Budget annuel prévisionnel détaillé de la structure qui porte la demande (document ci-joint - dûment complété),
- Décisions attributives des aides obtenues auprès des autres partenaires financiers (dans l'attente de ces documents : état d'avancement des démarches entreprises en ce sens),
- Relevé d'identité bancaire ou postal.

Pour tout renseignement

Direction du Rayonnement Culturel et Sportif
Service des Interventions Culturelles
1, bd de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9

☎ **05 34 33 38 01**

drcs@cd31.fr